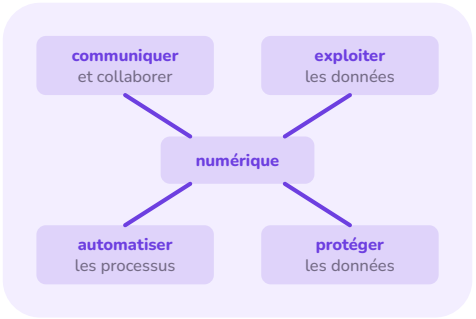
SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE · PREMIÈRE STMG

Numérique et gestion

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Communiquer et collaborer en ligne

- E-communication synchrone (visioconférence) ou asynchrone (courriel, réseau social d'entreprise).
- Outils collaboratifs : espace partagé, coédition, historique des versions, droits selon le rôle.

2 L'intelligence collective

- Capacité d'un groupe à faire mieux que ses membres isolés, grâce au partage de l'information.
- Freins : rétention, surcharge d'informations, pression du groupe ; il faut animer et modérer.

3 Des données à la connaissance

donnée → information → connaissance

- Mégadonnées : volume, vitesse, variété. Données ouvertes : réutilisables par tous, source citée.

4 Exploiter des données

=SOMME(B2:B5) · =MOYENNE(B2:B5) · =NB.SI(B2:B5;">10000")

- Tableur : trier, filtrer, formules, graphique, tableau croisé dynamique.
- Base de données : tables, enregistrements (lignes), champs (colonnes) ; l'identifiant relie les tables ; la requête interroge.

5 Processus et PGI

- PGI : base de données unique, une information saisie une seule fois pour tous les services.
- Agilité (nuage, travail à distance, automatisation, IA) ou rigidité (procédures figées, dépendance, pannes).

6 Identité numérique et e-réputation

- Traces volontaires, involontaires, laissées par d'autres ; profil professionnel, loyauté du salarié.
- E-réputation de l'organisation : veille, réponse aux avis, gestionnaire de communauté ; faux avis interdits.

7 Protéger les données personnelles

- RGPD (25 mai 2018) : finalité, minimisation, durée limitée, sécurité, transparence.
- Droits : accès, rectification, effacement, opposition, portabilité. CNIL : jusqu'à 20 M€ ou 4 % du CA mondial.

8 Des usages sûrs et responsables

- Hameçonnage, rançongiciel : former, vérifier par un autre canal, mettre à jour, sauvegarder.
- Charte informatique, droit à la déconnexion, sobriété numérique (garder ses appareils plus longtemps).

Pièges à éviter

- Confondre donnée (fait brut) et information (donnée mise en contexte).
- Confondre mégadonnées (quantité) et données ouvertes (accès libre).
- Croire que le consentement est toujours nécessaire : un contrat ou une obligation légale justifient aussi un traitement.
- Diviser par la valeur d'arrivée dans un taux d'évolution : on divise par la valeur de départ.
- Penser qu'un compte personnel public est sans conséquence pour son employeur.
- Répondre à un message suspect pour le vérifier, au lieu d'utiliser un autre canal.